

A titre posthume

L'hommage d'Israël à Hélène Bedu

Pendant la guerre, à Saint-Martin-sur-Ocre, Hélène Bedu, aujourd'hui disparue, a hébergé une enfant juive et handicapée. Reconnaissante, celle-ci a demandé pour elle le titre de Justes parmi les Nations qui a été remis la semaine dernière à son fils Raymond



Elise Graber-Lerner et Raymond Bedu. Le temps n'a pas effacé leur amitié d'enfants née pendant la guerre.

Le mercredi 10 mai, la France célébrait pour la première fois l'abolition de l'esclavage. A Gien, une cérémonie, empreinte de simplicité et d'émotion, s'est déroulée au centre administratif pour décerner, à titre posthume, la médaille des Justes parmi les Nations à Hélène Bedu (voir notre édition du 13 avril).

Ces deux événements n'avaient rien à voir et pourtant ils ont un point commun. Dans les deux cas des hommes ont nié leur droit à vivre libre à d'autres hommes. Ils les ont arrachés à leurs familles, avilis, massacrés. Que ce soit par idéologie ou par simple calcul mercantile, des hommes se sont comportés comme des bêtes infâmes.

C'est pourquoi l'hommage rendu à Hélène Bedu qui, durant la dernière guerre à Saint-Martin-sur-Ocre, a hébergé une enfant juive et de surcroit handicapée, n'est pas anodin. Il participe à ce devoir de mémoire qu'il incombe à chacun de perpétuer pour lutter contre la barbarie sans cesse renaissante, comme on le ressent

sénateur Jean-Pierre Sueur et Denise Huet, représentant la municipalité de Saint-Martin-sur-Ocre.

Jean-Charles Levyn a décrit le contexte dans lequel Hélène Bedu « avec son audace, son sens de l'humanité, son courage, a permis de sauver au péril de sa vie, de la déportation et des camps de la mort une petite fille juive ». Il a également remercié « les nombreux habitants de Saint-Martin-sur-Ocre qui savaient que Lili était juive et qui ont su rester discrets et solidaires ».

Hélène Bedu n'était pas destinée à devenir une héroïne et sans doute trouvait naturel ce qu'elle faisait. Mais elle l'est bel et bien devenue. Tel est le thème que Dina Sorek a développé en soulignant qu'Hélène Bedu fait partie de ceux qui ont sauvé la dignité de l'Homme, citant cette belle phrase du Talmud: « qui sauve un homme sauve l'humanité tout entière ». La représentante de l'Etat d'Israël a également constaté que « dans une génération, il n'y aura plus de témoins vivant de la Shoah » insis-

Une nombreuse assistance a participé à cette émouvante cérémonie.

mémoire des morts ». Car l'antisémitisme n'a pas disparu et « nous avons appris à ne pas sous-estimer les menaces ».

Très ému, Raymond Bedu a reçu la médaille et le diplôme qui atteste de l'honneur fait à sa mère avant de prononcer quelques mots de remerciements.

Pour le préfet André Viau « Les justes nous rendent la fierté d'être Français ». Mais leur exemple montre que « l'on conserve la capacité d'agir librement ». Et dans une période où la morosité l'emporte, où l'on pense que rien ne peut endiguer le cours des événements, « il n'est pas vrai que nous ayons perdu cette capacité ».

Enfin, de telles commémorations n'auraient pas de sens si l'on ne combattait pas les fléaux d'aujourd'hui qui s'y rapportent, que ce soit l'esclavage ou la Shoah. Le souvenir ne suffit pas, la vigilance et le combat sont toujours de rigueur. »

C'était aussi le sens du message de Simone Veil lu par Jean-Pierre Hurtiger, souhaitant que l'exemple d'Hélène Bedu éclaire « nos concitoyens aujourd'hui afin que se lèvent parmi eux des Justes pour entraver l'antisémitisme et la xénophobie, l'intolérance et le fanatisme qui menacent à nouveau notre société », ou un texte de Jacques Chirac, président de la République, lu par Anne Bastin, lauréate du concours la Résistance 2005.

Pour rappeler qu'en France 76000 juifs ont été déportés dont 11000 enfants. 2500 sont revenus des camps de la mort dont... aucun enfant. Pour tous ceux-là, il y en eut des milliers de sauvés anonymement par ceux qui méritent le titre de Justes parmi les Nations. Ils sont 2650 en France.